

Traité simplifié

Par **deydey**, le **21/06/2007** à **09:41**

Bonjour,

Je vous écris car je suis à la recherche d'informations sur le contenu du traité simplifié. Si vous en avez je suis preneuse.

Sinon, que pensez-vous de ce traité ? Qu'aviez-vous pensé de la première tentative d'une constitution européenne ?

Bonne journée.))) image not found or type unknown

Par **akhela**, le **21/06/2007** à **11:21**

J'avais participé au nom de la FAGE avec le ministère des affaires européennes à l'information "objective" des étudiants sur le traité (bref on ne disait jamais quoi voté et on avait émis le souhait d'inviter un large panel d'intervenant aux conférences), mais l'inorganisation totale du ministère a tout mis par terre (c'est de là que vient ma haine de Sciences Po Paris : les stagiaires du ministère tous plus incompétent et inutiles les uns que les autres en étaient tous issus). Puis à titre personnel à la demande d'un ami sur une initiative particulière on s'était retrouvé sur la place principale de Strasbourg pour expliquer le texte aux gens et en faire la promotion ("on" : mon ami se présentant comme adhérent PS, une de ses amies et moi comme proche du centre droit et 2 membres de la LDH), ça pour le compte ce fut une super expérience.

Pour le traité simplifié, pourquoi pas ... toutefois je pense qu'il n'aura de simplifié que le nom car le TCE n'était que la compilation des traités précédents + les nouvelles règles de gouvernance de l'UE (qui sont l'objectif de ce mini-traité) + la charte des droits fondamentaux (qui ne sera pas intégré au mini-traité et qui quoi qu'en dise les bolcho de la LCR était une avancée sociale sans précédent dans l'UE).